

Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français

Série FI : Fonds des colonies-1

Cameron Nish

Volume 44, Number 2, July–September 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002946ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002946ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Nish, C. (1968). Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français : série FI : Fonds des colonies-1. *L'Actualité économique*, 44(2), 349–397. <https://doi.org/10.7202/1002946ar>

Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français

Série F 1: Fonds des colonies-1

*Introduction **

La *Série F 1, Fonds des Colonies*, fait partie des Archives nationales. Les Archives publiques du Canada détiennent une copie des transcriptions, de même que des copies positives du microfilm tiré des originaux. Le Centre de Recherche en Histoire économique du Canada français détient pour sa part une copie positive du microfilm des transcriptions. L'inventaire qui suit a été préparé d'après ce microfilm. Une comparaison entre l'original et les transcriptions a démontré que celles-ci sont, *grosso modo*, fidèles, les variantes dans l'orthographe et les chiffres étant mineures.

Le présent inventaire fait suite à celui de la *Série C 11 A*, vol. 113 à 119, *Canada, Dépenses générales*, publié antérieurement dans cette revue¹.

Le numéro qui précède la date indique le volume de la *Série F 1* ; le lieu de provenance et la date du document suivent ; le titre, indiqué entre guillemets, suit l'orthographe du document. Le

* La préparation de cet inventaire a été entreprise sous la direction du Centre de Recherche en Histoire économique du Canada français. Nos remerciements vont à Gilles Marsolais, José Igartua, et à Nicole Bellemare, une des secrétaires du C.H.E.

1. Voir : « Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français », *L'Actualité Économique*, vol. 43, numéros 1 à 4, avril-juin 1967 à janvier-mars 1968 et vol. 44, numéro 1, avril-juin 1968.

contenu est entre parenthèses. Viennent ensuite signature(s) et folio(s).

La *Série C 11 A*, vol. 113 à 119, du moins en théorie, est censée être d'origine coloniale, alors que la *Série F 1* serait d'origine métropolitaine. L'une est le complément de l'autre. La *Série F 1* contient des documents d'origine coloniale et métropolitaine, bien que la plus grande partie de la documentation soit d'origine métropolitaine.

Dans sa forme originale, la documentation suit, en gros, un ordre chronologique, sauf pour quelques écarts. Il arrive, en effet, qu'on trouve dans un même document des rapports de budgets qui s'appliquent à des années diverses. Pour la *Série F 1* nous avons tenu à classer la documentation par année budgétaire et, dans ce dernier cadre, par ordre chronologique. Il en résulte que tous les documents ayant trait à une année se trouvent sous une seule rubrique.

Grâce à la publication de l'inventaire qui suit, il sera possible, pour fins d'études, de se référer à une année budgétaire dans les deux grandes séries se rapportant aux dépenses de l'État durant le régime français. Il est bon de noter cependant que ces inventaires, bien qu'utiles, ne doivent pas être considérés comme un guide définitif de la documentation disponible. Dans les *Séries B* et *C 11 A*, c'est-à-dire les *Lettres envoyées* et *Correspondance générale*, il existe également des milliers de pages se rapportant aux faits économiques de la colonie française en Amérique.

Nous n'avons pas l'intention de rédiger ici un sommaire détaillé du contenu de l'inventaire. Qu'il suffise de dire quelques mots à propos des renseignements contenus dans la *Série F 1*. Par exemple, pour l'année 1687, la documentation fournira le prix d'un habit pour un soldat, soit : 39 livres 13 sols. Quelques années plus tard, l'habillement d'un sergent coûte 48 livres 5 sols 6 deniers. Dans les volumes 8 et 9, et dans ceux qui suivent, se trouvent des exposés détaillés sur les lettres de change émises, soit en Nouvelle-France, soit en France, pour le paiement des fournitures et des services fournis par les marchands français et canadiens. A partir de ces exposés, on peut très souvent établir le niveau du commerce des marchands canadiens et forains avec l'État.

Dans la présentation détaillée des embarquements pour le Canada faits du port de Rochefort en 1698, nous trouvons l'allocation quotidienne de 18 sols pour la nourriture de chacun des 52 Canadiens venus des prisons d'Angleterre. Dans le volume 10, et dans beaucoup d'autres, se trouvent des états des passagers embarqués sur les vaisseaux du Roi. Des lettres d'Iberville à Pontchartrain sont incluses dans le volume daté de 1697. Ce même volume contient aussi des lettres de Bégon, en provenance de Rochefort, adressées à Pontchartrain, le ministre de la Marine.

Ces quelques mots ne sont qu'une introduction à une documentation très riche en données économiques. L'inventaire qui suit est du même ordre. Rédigé d'une façon rationnelle, par ordre chronologique, il n'a qu'un but : donner un aperçu des matériaux disponibles pour les recherches plus approfondies.

1674

Voir aussi : 1675. 2. 5 août 1683. « aux Jesuittes de Canada... » f 184.

1675

1. 4 juin 1675. « Estat de la depence a faire pô l'entretene't et app'ns des Gouverneurs et off'ers de Canada, arresté le 4 juin 1675 et depuis le 8 avril 1683. » f 5.

1. Camp de Luting, 4 juin 1675. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite pour le payement des appointem's solde et entretènement des Gouveneurs, Majors, off'ers, Capitaines, Soldats et autres charges du pays de Canada ou nouvelle france pendant la pnte année 1675. » (Texte omis.) f 10-11, p. 11.

1. Québec, 28 octobre 1676. « Compte des 36000 livres de Charges de Canada pour l'année 1675. » (Explication des dettes et charges de la France envers le Canada, compte des charges payées d'avance par Oudiette pour le compte de la France aux gouverneurs, majors, soldats de garnison, clergé, procureur, divers particuliers, somme totale.) Signé Monseigneur Richez. f 12-15, pp. 12-17.

1. St-Omer, 1er mai 1677. « Autre despense a cause du remplacement des despenses faites pendant les années 1675 et 1676, outre

et par dessus les fonds faits dans les Estats arrestez au con'el pour lesd. années ordonné estre employées au present Estat par arrest du Con'el du :... » (Texte omis.) Signé : D.S. f 23-25, p. 19.

1. Versailles, 3 avril 1683. « Estat de la dèpence que le Roy veut et ordonne estre faicte pour le payement des appointemens, Solde et entretenement des Gouverneurs, Majors, Officiers, Capitaines, Soldats, et autres charges du pays de Canada, ou nouvelle France pendant la presente année 1675. » (Salaires du lieutenant-général, majors, gouverneurs, soldats de garnison, clergé, fabrique, conseillers, greffiers, etc., somme totale, ordre de paiement.) Signé Louis, Colbert, le Tellier, Villeray, Boucherot, Dussort. f 6-9, pp. 7-8.

2. Fontainebleau, 5 août 1683. « aux Jesuittes de Canada pour la subsistance des Iroquois en 1674 et 1675. » (Ordre du Roi donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de se servir de la somme reçue le 19 mai 1682 pour la dot des filles sauvages pour payer les Jésuites, ordre de rapporter la dépense certifiée du Sieur Frontenac, ordonnance et quittances des Jésuites, dépense passée au compte.) Signé Louis, Colbert. (Certificat de paiement, 15 août 1683) Signé de Lubert. f 184.

1676

1. 15 avril 1676. « Articles Presentes au Roy Par Nicollas Oudiette fermier du droict appellé Le quart des Castors, et dixie. des originaux sortant du pais de Canada et Traitte de Tadoussac. » (Texte omis.) f 26-27, p. 20.

1. Camp de Hurtebise, 12 mai 1676. « Ordonnance a M'e Gedeon du Metz de payer a M'e Estienne Pavillon T'er g'al de la Marine la soê de 4900 L pr les app's des S'rs de la Favolière jngénieur, et Clement ayde jngénieur a Rochefort. » (Texte omis.) f 29, p. 20.

1. Camp de Cambray, 19 avril 1677. « app's du S'r Duchesneau jntendant en Canada 1676. » (Ordre donné au trésorier royal de payer pour les appointements du sieur Duchesneau à compter du 1er juin 1676.) Signé Louis, Colbert. f 30, p. 21.

1. Dunkerque, 27 avril 1677. « Ordonnance du Roy a M^e gedeon du Metz de payer a M^e Pierre de St André la somme de 23665 L 19 s 7 d pour les appointemens du S^r Comte de Frontenac pour 1676. » (Texte omis.) f 28, p. 20.

Voir aussi : 1675. 1. 1er mai 1677. « Autre despense a cause du remplacement des despenses faites pendant les années 1675 et 1676... » f 23-25, p. 19.

Voir aussi : 1677. 2. 22 mai 1680. « Canada année 1677... » f 10.

1677

1. St-Germain, 26 février 1677. « Estat de la despense que le Roy veut et ordonne estre faite pour le paiement des appointemens solde et entretenement des gouverneurs majors, officiers, capitaines, soldats et autres charges du pais de Canada ou nouvelle france pendant la presente année 1677. » (Salaires du lieutenant-général, majors, gouverneurs, soldats de garnison, clergé, fabrique et autres particuliers, somme totale, ordre de paiement à Oudiette, fermier général des droits.) Signé Louis, Colbert, Dalligue, Villeray, Poncet, Dussort. f 31-44, pp. 23-26.

1. St-Omer, 1er mai 1677. « Estat de la despense que le Roy veut et ordonne estre faite pour le payement des appointem's soldes et entretenement des Gouverneurs, Majors, officiers, capitaines, soldats et autres charges du pays de Canada ou nouvelle france pendant la presente année 1677. » (Texte omis.) Signé D.S. f 20-22, p. 19.

1. Versailles, 12 juin 1677. « Fret des hardes de M de frontenac (3,000 L). » (Ordre du Roi donné au gardien de son trésor de payer ladite somme au sieur de Frontenac pour le paiement du fret de ses hardes et pour la taxation.) Signé Louis, Colbert. f 46, p. 28.

1. Versailles, 28 juin 1677. « Le S^r de St André Tresorier general de la marine payera au S^r de la Live la soê de 6000 L p' son remboursem' de pareille soê q'l a payée pour cinq cens fusils envoyez en Canada p' les magazins du fort de Quebec. » f 47, p. 29.

1. Versailles, 12 août 1677. « Ordonnance a M^e Gedeon du Metz de payer a M^e Pierre de St André T^{er} g'al de la marine, pour

les appointements du S'r Comte de Blevac Gouverneur et Lieut't g'al des Isles de l'Amérique. » f 50, p. 30.

1. Versailles, 19 août 1677. « Le S'r de St André Tresorier general de la marine payera a l'ordre de M le Comte de Frontenac Gouverneur et Lieut't g'l p' le Roy en Canada la soë de 3000 livres pour le fret et transport de ses hardes aud. pays. » (Sur le fonds fait par ordre du 12 juin 1677.) f 49, p. 30.

1. St-Germain, 31 décembre 1677. « Ordonnance au S'r de St André de payer comptant a M'r Bellinganj la somme de 5200 L p' estre employée suiv' les ordres q' lui en seront donnez au paym' du prix des armes q' seront envoyez en Canada p' les magazins du fort de quebec. » f 45, p. 27.

1. St-Germain en Laye, 31 décembre 1677. « Ordre du Roy au S'r de St André Tres'er g'al de la marine de payer au S'r Dargelos, executeur testamentaire du feu S'r de Baas, Vivant gouverneur et Lieut't g'al en l'Amérique. » f 48, p. 29.

2. 22 mai 1680. « Canada année 1677. fol 225 du 12 May 1677. » (Dépenses pour les appointements de Frontenac et autres sieurs ; pour le clergé et autres dépenses.) f 10.

Voir aussi : 1678. 2. 22 mai 1680. « Année 1678... » f 10.

Voir aussi : 1679. 2. 22 avril 1679. « Année 1679... » f 11.

1678

1. s.d. « Memoire des Ordonnances qui ont esté Expediées pour le Canada. » (Concerne les taxations du trésorier de la marine, les religieuses de Montréal, le Duchesneau, l'entretien de la ville de Québec et autres.) f 77, p. 33.

1. 1678. « Extrait du Registre des ordonnances de l'Année dernière 1678. » (Énumération des ordonnances du 9 avril, 23 avril et 12 mai de la même année.) Les apostilles sont de Colbert. f 78, p. 34.

1. Québec, 3 novembre 1678. « Estat de L'Employ des deniers Receus par le sieur de Lusigny de Messieurs de Baston, pour le remboursement de la despence faite en la presente année par les

prisonniers Anglois. en Ce pays. » (Énumération des dépenses, somme totale.) Signé Duchesneau, Lüsigny. f 103-105, pp. 42-45.

1. St-Germain en Laye, 12 avril 1679. « App's et solde de la compagnie des gardes du S'r Comte de frontenac gouverneur de Canada, pendant l'année commencée au 1er mars 1678. » (Ordre du Roi de payer à de Lubert une somme qu'il doit remettre à Frontenac et à une compagnie de carabins.) Signé Louis, Colbert. f 17, p. 40.

1. St-Germain en Laye, 4 juin 1679. « App's de M. de Frontenac Gouverneur de Canada 1678. » (Le sieur de Lubert paiera ladite somme à Frontenac.) Signé Colbert. f 82, p. 36.

2. 22 mai 1680. « Année 1678, fol 230^v Marine du 10 Avril 1678. » (Énumération des dépenses pour le clergé, le Sieur Frontenac, Duchesneau, la ville de Québec et autres, somme totale.) f 10.

1. Versailles, 3 avril 1683. « Estat de la dépence que le Roy veut et ordonne estre faicte pour le paiement des appointemens, Solde et entretenement des gouverneurs Majors, Officiers, Capitaines, Soldats, et autres charges du pays de Canada, ou nouvelle France pendant la pnte année 1678. » (Texte omis.) f 73-76, p. 32.

Voir aussi : 1679. 2. 22 avril 1679. « Année 1679... » f 11.

Voir aussi : 1679. 1. Fontainebleau, 26 mai 1680. « Extrait de l'Estat des charges... » f 218-219, pp. 61-64.

1679

1. St-Germain en Laye, 12 avril 1679. « Ordonnance a M'e Gedeon du Metz de payer a M'e Louis de Lubert la somme de 12250 L pour les appointements du S'r du Chesneau Intendant en Canada. » (Texte omis.) f 79, p. 35.

2. 22 avril 1679. « Année 1679 ; fol 230^v Marine du 22 avril 1679. » (Énumération des dépenses, somme totale.) f 11.

1. 25 avril 1679. « Estat de la despense que le Roy veut et ordonne estre fait pour le payement des appointem's solde et entretenem't des gouverneurs, Majors, officiers, Capitaines, soldats, et autres

charges du pays de Canada ou nouvelle France pendant la présente année 1679.» (Texte omis.) f 98-101, p. 41.

1. St-Germain en Laye, 30 mai 1679. « Appointemens des Officiers du fort de Plaisance pendant 1679. » (Le sieur de Lubert remettra ladite somme à Rochefort suivant les ordres de Demuin aux officiers entretenus par le Roi de Plaisance pour leurs appointemens de 1679.) f 107-108, pp. 45-46.

1. St-Germain en Laye, 30 mai 1679. « Gratifications aux fermiers de Canada. » (Le sieur de Lubert remettra aux fermiers du Canada la somme de 3,100 livres pour gratifications à des officiers de troupe et pour un garde-magasin.) Signé Colbert. f 120, p. 52.

1. St-Germain en Laye, 30 mai 1679. « Appointemens pendant 1679 des officiers du fort de Plaisance. » (Le Roi ordonne à son gardien du trésor, M. Gédéon du Metz, de payer à M. Louis de Lubert une somme d'argent pour les officiers et la taxation.) Signé Louis, Colbert. f 110-111, p. 47.

1. St-Germain en Laye, 30 mai 1679. « Appointemens des Officiers de Québec pendant 1679. » (Le sieur de Lubert devra remettre à Rochefort la somme de 1,320 livres aux officiers entretenus par le Roi dans la ville de Québec.) f 112-113-115, p. 48.

1. St-Germain en Laye, 4 juin 1679. « Subsistance des Recollets de Canada. » (Le sieur de Lubert paiera au porteur de la procuration des Récollets la somme de 1,200 livres pour leur subsistance sur le fonds fait par ordonnance du 22 avril 1679.) Signé Colbert, de Lubert. f 116-117, p. 49.

1. St-Germain en Laye, 4 juin 1679. « aux directeurs du Séminaire de Montreal. » (Le sieur de Lubert paiera au porteur de la procuration du Séminaire St-Sulpice la somme de 6,000 livres sur ordonnance du 22 avril 1679.) Signé Colbert. (Certificat de paiement.) Signé de Lubert. f 118, p. 50.

1. St-Germain en Laye, 7 juin 1679. « Gratifications à six officiers et appointemens de quelques officiers entretenus en Canada. » (Le Roi et Colbert demande au trésorier d'employer la somme de 8,100 livres pour gratification aux officiers et autres, suivant les ordres de l'intendant du Canada.) Signé Louis, Colbert. f 121, pp. 53-54.

1. St-Germain en Laye, 7 juin 1679. « Aux fermiers des domaines d'occident. » (Le Sieur de Lubert remettra aux fermiers la somme de 8,100 livres et rapportera les ordonnances du sieur Duchesneau et les quittances des parties prenantes.) Signé Colbert. (Certificat d'avoir payé.) Signé de Lubert. f 119, p. 51.

1. Fontainebleau, mai 1680. « Ordonnance pour les Appointemens du S'r de Frontenac, Gouverneur de la Nouvelle France et entretenement de Sa Comp'ie de gardes pendant l'année commencée le 1er mars 1679. » (Texte omis.) f 106, p. 45.

1. Fontainebleau, 26 mai 1680. « Extrait de l'Estat des charges de Canada expédié le 29 avril 1679. » (Énumération des différentes charges, notes et explications de la main de Colbert.) f 218-219, pp. 61-64.

Voir aussi : 1680. 2. Fontainebleau, mai 1680. « Appointemens du S'r du Chesneau... » f 45.

Voir aussi : 1680. 1. Fontainebleau, 18 juin 1680. « Estat des payemens que Le Roy... » f 234, p. 70.

1680

1. St-Germain en Laye, 19 février 1680. « Ordre du Roy au S'r de Lubert de remettre a Rochefort la soë de 3000 L pr les soldats des Isles de l'Ameriq. » f 220, p. 64.

1. Fontainebleau, mai 1680. « Ordonnance de 12350 L pour les App's du Duchesneau. » (Texte omis.) f 221, p. 64.

1. Fontainebleau, mai 1680. « Ordre du Roy au tresorier royal. » (Le gardien du trésor royal devra payer une somme à M. de Lubert pour diverses dépenses de la colonie.) f 222, p. 65.

2. Fontainebleau, mai 1680. « Appointemens du S'r du Chesneau Intendant en Canada pendant l'année commencée au 1er juin 1679. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Estienne Jehannot, de payer au trésorier général de la marine, M. de Lubert, la somme de 12,250 livres pour les appointements du sieur Duchesneau et pour la taxation.) Signé Louis, Colbert. f 45.

1. Juin 1680. « Aux porteurs des procura'ons... » (Le gardien du trésor royal devra payer la somme de 1,700 livres pour diverses dépenses.) f 226, p. 66.

1. Fontainebleau, juin 1680. « gratifica'on du S'r Philipes de hautmesuy. » (Le gardien du trésor royal paiera au porteur de la procuracy du sieur Philipes de Hautmesuy la somme de 600 livres.) f 227, p. 67.

1. Fontainebleau, 18 juin 1680. « Ordre du Roy a M'e Louis de Lubert de payer la soê de 20000 L pour les depenses a faire aux Isles de l'Amerique. » f 229, p. 67.

1. Fontainebleau, 18 juin 1680. « Ordre du Roy a M'r de Lubert de payer au port'r de la procu'on du S'r Comte de Blenac la soê de 26268 L pour ses app's et autres dep'ses. » f 230, p. 67.

1. Fontainebleau, 18 juin 1680. « Ordre du Roy a M de Lubert de payer au S'r Patoulet la soê de 13200 L pour ses app's et autres depenses. » f 231, p. 67.

1. Fontainebleau, 18 juin 1680. « Aux porteurs des procura'ons... » (Le trésorier du Roi paiera aux porteurs des procurations pour diverses procurations pour diverses dépenses, ordre de paiement, ordre de rapporter la présente et quittance.) f 232, p. 68.

1. Fontainebleau, 18 juin 1680. « Estat des payemens que Le Roy veut et ordonne estre faits par le tresorier gnal de la marine M'e Louis de Lubert aux religieuses hospitalieres de Montreal et autres pendant la presente annee ainsy qu'il en suit. » (Diverses dépenses, somme totale.) f 234, p. 70.

1. Fontainebleau, 18 juin 1680. « Aux porteurs de la procurations des part'ers. » (M. Louis de Lubert devra payer aux porteurs des procurations un montant ensemble de 5,000 livres et rapportant par lui la présente copie collationnée des procurations.) f 234, p. 71.

1. Fontainebleau, 18 juin 1680. « Au porteur de la procura'on du S'r Comte de Frontenac. » (Le trésorier du Roi paiera au porteur de la procuracy du sieur de Frontenac la somme de 23,748 livres pour ses appointements, transport de ses marchandises et hardes et entretien d'une compagnie de 20 carabins.) f 233, p. 69.

2. 10 janvier 1681. « Ordre du Roy au S'r de Lubert de payer des sommes ordonnées pour les Iles de l'Amérique méridionale pour les six derniers mois 1680. » (Texte omis.) f 52.

3. Versailles, 25 novembre 1687. « App's du S'r de la Poeppe cy devant Gouverneur de Plaisance pendant 1680, 1682 et 1683. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer au porteur de la procuration du sieur de la Poeppe 1,200 livres par année et rapportant la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 66.

3. Versailles, 25 novembre 1687. « Payement des app's de 1680. 1682. et 1683. du feu S'r de la Poeppe cy devant Gouverneur de Plaisance. » (Ordre au trésorier du Roi, M. du Metz, de payer au trésorier de la marine pour les appointements du sieur de la Poeppe et pour la taxation.) f 67.

Voir aussi : 1681. 2. s.d. « Memoire des gratifications au fonds demandez... » f 8-9.

Voir aussi : 1681. 2. Versailles, 3 mai 1681. « Au S'r Duchesneau pour ses app's... » f 21.

Voir aussi : 1681. 2. Versailles, 3 mai 1681. « Appointemens du S'r Comte de frontenac... » f 29.

Voir aussi : 1681. 2. Versailles, 3 mai 1681. « Appointemens du S'r Duchesneau. » f 29.

Voir aussi : 1681. 2. Versailles, 3 mai 1681. « Appointemens du S'r du Chesneau et gratifica'ons... » f 34.

Voir aussi : 1681. 2. Versailles, 3 mai 1681. « Au porteur de la procura'on du S'r Comte de frontenac. » f 35.

Voir aussi : 1681. 2. Versailles, 3 mai 1681. « App's du S'r Comte de frontenac... » f 38.

Voir aussi : 1681. 2. Versailles, 3 mai 1681. « Appointemens du S'r Comte de Frontenac... » f 42.

Voir aussi : 1681. 2. Versailles, 3 mai 1681. « App's du S'r du Chesneau... » f 43.

Voir aussi : 1681. 2. Versailles, 3 mai 1681. « Appointemens du S'r du Chesneau... » f 44.

1681

2. s.d. « Dans la confusion de lettres, de procédures de plaintes de part et d'autre et de pièces pour les autoriser, j'ay cru que pour rendre compte avec plus d'ordre de toutes les affaires de Canada, il falloit les diviser en plusieurs chefs sçavoir Ce qui regarde l'église, La Guerre, La Justice, Le commerce, Les finances. » (Énumération des faits concernant les principaux points mentionnés plus haut.) f 6.

2. s.d. « Memoire des gratifications au fonds demandez outre les gratifications qui ont été faites en 1681. » (Demande de gratifications, de fonds particuliers et autres.) f 8-9.

2. Fontainebleau, 26 mai 1680. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite pour le payement des appointemens, solde, et entretenement des Gouverneurs, Majors, officiers, Capitaines, soldats et autres charges du pays de Canada ou nouvelle France, pendant la prochaine année 1681. » (Diverses dépenses, ordre de paiement donné à Oudiette et rapportant le présent état, les ordonnances et quittances, la dépense sera passée au compte.) f 1-3.

2. 1681. « Le Ministre au tresorier général de la Marine au sujet du refus de son trésorier de payer des gardiens et ouvriers des constructions de Rochefort. » f 46.

2. 1681. « Ordre du Roy au S'r de Lubert, de remettre a Rochefort la somme de 6000 L pour des canons. » f 46.

2. 2 mai 1681. « Canada 1681. le 2e may Il a esté expédié les ordonnances qui suivent. » (Énumération des ordonnances, somme totale, suggestion de les remplacer par un état.) f 4-5.

2. Versailles, 3 mai 1681. « App's des Officiers entretenus au fort de Plaisance pend't 1681. » (Ordre du Roi au trésorier royal, M. Gédéon du Metz, de payer la somme de 2,041 livres 13 sols 4 deniers pour les officiers et la taxation.) Signé Louis. f 13.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Estat des payements que le Roy veut et ordonne estre faits par le Tresorier general de la marine M'e Louis Delubert aux Religieuses hospitaleres de Montreal et autres pendant la presente année ainsy quil ensuit. » (Diverses dépenses,

somme totale, ordre de payer et de rapporter lesdites procurations.) Signé Louis, Colbert. (Certificat d'avoir payé.) Signé de Lubert. f 20.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Ordre du Roi à Louis de Lubert, trésorier general de la marine. » (Les trois textes sont omis.) f 14-17.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Au S'r Duchesneau pour ses app's 12000 L et pour les gratiffica'ons accordées en considération des mariages 3000 L. » (Ordre du Roi au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer ces sommes au porteur de la procuration du sieur Duchesneau et de rapporter la copie de ladite procuration.) Signé Louis, Colbert. (Certificat d'avoir payé.) Signé de Lubert. f 21.

2. Versailles, 3 mai 1681. « a Rochefort pour les appointemens pendant 1681 d'un gardemagazin d'un Cannonier et d'un armurier entretenus a Quebec. » (Ordre donné au sieur de Lubert de payer la somme de 1,320 livres à Rochefort suivant les ordres du sieur Demuin.) Signé Seignelay. f 25.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Le S'r de Lubert Tresorier gnal de la marine remettra a Rochefort la somme de treize cens vingt livres pour estre payée suivant les ordres du S'r de Demuin Intendant de la marine aux off'ers cyapres nommez entretenus p'r le service du Roy dans la ville de Quebec en Canada pour le'. appointemens pendant la presente année 1681. » (Liste des officiers, somme totale.) f 26.

2. 3 mai 1681. « Ordre du Roi au S'r de Lubert trésorier general de la marine de remettre à Rochefort la somme de 3000. L. pour payer la levée de cent soldats pour les troupes des Isles de l'Amerique. » f 27.

2. 3 mai 1681. « Appointemens des off'ers entretenus au fort de Plaisance. » (Ordre du Roi au trésorier royal, M. Gédéon du Metz, de payer au trésorier de la marine, M. Louis de Lubert, la somme de 2,041 livres 13 sols 4 deniers.) f 28.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Appointemens du S'r Comte de frontenac. Solde et entretenement d'une compagnie. » (Ordre donné au gardien royal, M. Gédéon du Metz, de payer la somme requise

au trésorier de la marine pour employer au fait de sa charge.) f 29.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Appointemens du S^r Duchesneau. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Gédéon du Metz, de payer au trésorier de la marine la somme de 12,250 livres pour Duchesneau et la taxation.) f 29.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Aux porteurs des procura^ons... » (Ordre donné au trésorier royal, M. Gédéon du Metz, de payer la somme de 1,100 livres aux porteurs de différentes procurations.) f 29^v.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Ordre donne garde du tresor royal de payer au Tresorier gnal de la marine M^e Louis de Lubert la somme de 11433 L. 6s. 8d. pour employer au fait de sa charge de delivrer celle de 11200 L. » (Diverses dépenses, somme totale, taxation.) f 29^v.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Gratifica^ons pour les mariages. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Gédéon du Metz, de payer la somme de 3,062 livres au trésorier de la marine pour qu'il l'emploie au fait de sa charge de délivrer cette somme au sieur Duchesneau pour les mariages.) f 29^v.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Subsistances des Religieuses hospitalieres. » (Ordre donné au trésorier royal de payer au trésorier de la marine, M. de Lubert, la somme requise pour les Religieuses et la taxation.) f 29 v.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Gratificat^o au S^r Bizard Major. » (Ordre donné au trésorier royal de payer au trésorier de la marine, M. de Lubert, la somme requise pour employer au fait de sa charge et pour la taxation.) f 30.

2. Versailles, 3 mai 1681. « 1500. L pour le bastiment de l'Eglise de Montreal. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Gédéon du Metz, de payer au trésorier de la marine, M. de Lubert, la somme requise pour employer au fait de sa charge et pour les taxations.) f 31.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Entretienement en ma ville de Quebec. » (Ordre donné au trésorier royal de payer au trésorier de

la marine la somme de 1,347 livres 10 sols pour sa charge et pour les taxations.) f 32.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Passage de quatre Religieux Recollets. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer la somme de 400 livres aux procureurs des Récollets.) f 33.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Aux filles Seculieres de la congrega'on de Montreal. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer au trésorier de la marine la somme requise pour sa charge et les taxations.) f 34.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Aux off'ers des troupes en Canada. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Gédéon du Metz, de payer au trésorier de la marine la somme requise pour sa charge et les taxations.) f 34.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Appointemens du S'r du Chesneau et gratifica'ons accordées pour les mariages. » (Ordre donné au trésorier général de la marine de par les agents dont il dispose de payer aux porteurs de la marine la somme requise pour sa charge et les taxations.) f 34.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Au porteur de la procura'on du S'r Comte de frontenac. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Louis de Lubert, de payer la somme demandée aux porteurs des procurations, et rapportant la présente copie collationnée desdites procurations et quittance.) f 35.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Estat des payemens que le Roy veut et ordonne estre faits par le Trésorier gnâl de la Marine M'e Louis de Lubert aux Religieuses hospitalieres de Montréal et autres pendant la présente année ainsy quil ensuit. » (Diverses dépenses, somme totale, ordre de payer et de rapporter la présente copie collationnée.) Signé Louis. f 37-37 v.

2. Versailles, 3 mai 1681. « App's du S'r Comte de frontenac et autres depenses. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, M. de Lubert, de payer la somme requise au sieur Frontenac pour ses appointemens ; l'entretien d'une compagnie de gardes et le fret de ses marchandises et hardes, rapporter la présente copie colla-

tionnée et quittance.) Signé Louis, Colbert. (Certificat de paiement.) Signé de Lubert. f 38.

2. Versailles, 3 mai 1681. « 1500 pour le bastiment de leglise de Montreal. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, M. de Lubert, de payer ladite somme au porteur de la procuration du sieur Duchesneau, intendant et de rapporter la présente copie collationnée et quittance.) Signé Louis, Colbert. (Certificat de paiement.) Signé de Lubert. f 39.

2. Versailles, 3 mai 1681. « A Rochefort Aux off'ers entretenus au fort de Plaisance pour leurs appointemens pendant 1681. » (Ordre du sieur Demuin au sieur de Lubert de payer la somme requise pour les appointements des officiers, somme totale.) Signé Seignelay. f 40.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Ordre du Roi a Louis de Lubert. » (Texte omis.) f 41.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Appointemens du S'r Comte de Frontenac Gouverneur de la nouvelle france, et entretenement de sa compagnie de gardes pendant l'année commencée le 1er Mars 1680. » (Ordre donné au trésorier royal de payer au trésorier de la marine, M. de Lubert, la somme requise pour sa charge et les taxations.) Signé Louis, Colbert. f 42.

2. Versailles, 3 mai 1681. « App's du S'r du Chesneau, et gratifications accordées pour les mariages. » (Ordre donné au trésorier, M. de Lubert, de payer la somme requise au porteur de la procuration du sieur Duchesneau, et de rapporter la présente copie collationnée et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 43.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Appointemens du S'r du Chesneau Intendant en Canada pendant l'année commencée au 1er juin 1680. » (Ordre du Roi au trésorier royal, M. du Metz, de payer au trésorier de la marine, M. de Lubert, la somme requise pour sa charge et les taxations.) Signé Louis, Colbert. f 44.

2. Versailles, 3 mai 1681. « Diverses Depenses de Canada. » (Ordre du Roi au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer aux porteurs des procurations les sommes demandées, diverses dépenses, somme totale, ordre de payer et de rapporter la présente quittance.)

Signé Louis, Colbert. (Certificat d'avoir payé.) Signé de Lubert. f 19.

2. 6 mai 1681. « Certificat de paiement de la somme portée sur l'État des payments que le Roy veut et ordonne estre faits par le Trésorier général de la marine M^e Louis de Lubert pour les gratifications accordées aux Gouverneurs particuliers des Isles françaises de l'Amérique pendant la presente année 1681. » f 22-23.

2. 10 mai 1681. « Certificat de paiement de la somme ordonnée par l'ordre du Roi du 3 mai 1681 en faveur de Patoulet, intendant des Isles de l'Amérique, et de son secrétaire, pour leurs appointements du 1er avril 1681 au 1er avril 1682. » f 24.

2. 26 mai 1681. « Ordre du Roi à M^e Louis de Lubert de remettre à Rochefort la somme de 7393 pour estre employée à achever la construction du v^{au} le « Soleil d'Afrique. » f 46.

2. 26 mai 1681. « Ordre du Roi au même de remettre a Rochefort la somme de 21255. L pour estre employée au parfait paiement du prix du fret des farines qui doivent estre envoyées aux Isles de l'Amérique. » f 46.

2. 30 juin 1681. « Ordre du Roy au S^r de Lubert, trésorier général de la Marine de remettre à Rochefort la somme de 3000. L pour les appointements des officiers des troupes des Isles de l'Amérique. » f 47.

2. 30 juin 1681. « Ordre du Roy au S^r de Lubert, de remettre à Rochefort 1440 L pour les appointements des officiers des troupes des Isles de l'Amérique. » f 47.

2. Versailles, 21 août 1681. « Fret des marchandises du Comte de Frontenac. » (Ordre du Roi à M. du Metz de payer au trésorier de la marine la somme requise pour sa charge.) Signé Louis, Colbert. f 12.

2. 4 novembre 1681. « Ordre du Roy au S^r de Lubert, de remettre à Rochefort la somme de 580 L pour le passage de quatre officiers a Cayenne et les appointements de l'un d'eux. » f 48.

2. 4 novembre 1681. « Ordre du Roy au S^r de Lubert de remettre à Rochefort une somme de 10360 L pour des dépenses concernant Cayenne et les Isle de l'Amérique. » f 48.

2. 22 janvier 1682. « Ordre du Roy au S'r de Lubert de payer l'état des dépenses des sommes ordonnées pour les Iles de l'Amérique Méridionale, pour les six premiers mois de 1681. » (Copie.) f 50-51.

1682

2. Versailles, mai 1681. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite pour le payem't des appointemens solde et entretenem't desd. gouverneurs majors off'ers, Cap'nes, soldats et autres charges du pays de Canada ou nouvelle france pendant l'année 1682. » (Diverses dépenses, somme totale, cette somme sera payée par Jean Oudiette, fermier général et il rapportera par lui le présent état, ordonnances et quittances.) f 88.

2. Versailles, 14 mai 1682. « Appointemens du S'r Comte de Frontenac et entretenement d'une garnison. » (Ordre donné à M. Estienne Jehannot de payer au trésorier de la marine, M. de Lubert, la somme requise pour sa charge et la taxation.) Signé Louis, Colbert. f 94.

2. Versailles, 14 mai 1682. « Au S'r Comte de frontenac, pour son passage en France. » (Ordre donné à M. Estienne Jehannot de payer au trésorier de la marine, M. de Lubert, la somme requise pour sa charge et la taxation.) Signé Louis, Colbert. f 94.

2. Versailles, 14 mai 1682. « Appointem's du S'r du Chesneau. » (Ordre donné à Estienne Jehannot de payer au trésorier de la marine, M. de Lubert, la somme requise pour sa charge et la taxation.) Signé Louis, Colbert. f 94^v.

2. Versailles, 14 mai 1682. « App's du s'r de Meules. » (Ordre donné à Estienne Jehannot de payer au trésorier de la marine, M. de Lubert, la somme requise pour sa charge et les taxations.) Signé Louis, Colbert. f 95.

2. Versailles, 14 mai 1682. « App's du S'r la Barre et solde de sa compagnie. » (Ordre donné à M. Estienne Jehannot de payer au trésorier de la marine, M. de Lubert, la somme requise pour sa charge et la taxation.) Signé Louis, Colbert. f 95.

2. Versailles, 18 mai 1682. « Gratifi'on au S'r DuChesneau. » (Ordre donné à Estienne Jehannot de payer au secrétaire du sieur

Duchesneau 800 livres en gratification pour les services rendus.)
f 96.

2. Versailles, 19 mai 1682. « Estat de la dépense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert tant pour l'entretienement des hospitaux Quebec et Montreal, la subsistance des Recolets, ursulines et Iroquois que pour les gratifications que sa Ma'té a accordées a plusieurs habitans dudit pays. » (Diverses dépenses, somme totale, taxation dudit sieur de Lubert, ordre de payer.) Signé Louis, Colbert. f 99^v — 100 — 101^v.

2. Versailles, 24 mai 1682. « Appointemens de M du Chesneau pendant 4 mois finissant au dernier septembre 1682. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer la somme de 4,000 livres aux porteurs de la procuration du sieur Duchesneau et de rapporter la présente copie collationnée.) Signé Louis, Colbert. f 102.

2. Versailles, 24 mai 1682. « Appointemens de M de Meules Intendant de Canada pendant une année commençant au 1er may 1682. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer la somme requise au sieur de Meules, rapporter la copie collationnée.) Signée Louis, Colbert. f 103.

2. Versailles, 24 mai 1682. « Estat des payemens que le Roy veut et ordonne estre faits par M'e Louis de Lubert Tresorier gnâl de la marine tant pour l'entretienement des hospitaux de Quebec et Montreal en Canada la subsistance des Religieux et Religieuses, que pour les gratifications que Sa Ma'té a accordées a plusieurs habitans dudit pays pendant la presente année. » (Diverses dépenses, somme totale, ordre de payer et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 104-105.

2. Versailles, 24 mai 1682. « Appointemens de M de la Barre, soldé et entretienement de sa compagnie des gardes pendant une année commencée au 1er may 1682, et pour le transport de ses hardes en Canada. » (Ordre du Roi donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer la somme requise au sieur de la Barre et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 106.

2. Versailles, 24 mai 1682. « Appointemens de M le Comte de Frontenac, solde et entretenement de sa compagnie des gardes pendant 7 mois finissant au dernier septembre 1682, et pour le transport de ses hardes de Canada en France. » (Ordre du Roi donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 115.

2. Versailles, 31 mai 1682. « Frais de l'embarquement du S'r de Meules Intendant en Canada. » (Ordre du Roi au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 112.

2. Versailles, 26 mai 1683. « Au S'r du Chesneau pour ses appointemens pendant les 3 derniers mois 1682. » (Ordre du Roi donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 110.

2. Versailles, 26 mai 1683. « Au S'r Comte de Frontenac pour ses appointemens pendant les 3 derniers mois de 1682. Solde et entretenement de la compagnie de gardes. » (Ordre du Roi au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 111.

3. Versailles, 25 novembre 1687. « App's du S'r de la Poeppe cy devant Gouverneur de Plaisance pendant 1680, 1682, 1683. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer au porteur de la procuration du sieur de la Poeppe la somme requise et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 66.

3. Versailles, 25 novembre 1687. « Payement des app's de 1680. 1682. et 1683. du feu S'r de la Poeppe cy devant Gouverneur de Plaisance. » (Ordre donné au trésorier royal de payer le trésorier de la marine pour les appointemens du sieur de la Poeppe.) Signé Louis, Colbert. f 67.

Voir aussi : 1681. 2. 10 mai 1681. « Certificat de paiement de la somme ordonnée... » f 24.

1683

2. Versailles, 28 juillet 1683. « Le S'r de Lubert Trésorier general de la marine remettra a Rochefort la So' de six mil livres p' estre

employée suivant les ordres de S'r arnoul Intend' de la marine a la levée de 200 soldats de plus pour le Canada, a raison de 30 L p' chn.» (Note.) f 182.

2. Fontainebleau, 5 août 1683. « App's du S'r de Meules Intendant en Canada pendant un an a compter du 1er May 1683. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer la somme requise.) Signé Louis, Colbert. (Certificat d'avoir payé.) Signé de Lubert. f 180.

2. 5 août 1683. « Ordre du Roi à Louis de Lubert. » (Texte omis.) f 183.

2. Fontainebleau, 5 août 1683. « App's du S'r de la Barre et solde de sa compagnie pendant 1683. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Gédéon du Metz, de payer au trésorier de la marine, M. de Lubert, la somme requise pour employer au fait de sa charge.) Signé Louis, Colbert. f 185.

2. 5 août 1683. « Ordre du Roi à Louis de Lubert. » (Texte omis.) f 186.

2. Fontainebleau, 5 août 1683. « App's du S'r de Meules Intendant en Canada pendant 1683. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Gédéon du Metz, de payer la somme requise au trésorier de la marine, M. de Lubert, pour employer au fait de sa charge.) Signé Louis, Colbert. f 188.

2. Fontainebleau, 5 août 1683. « App's du S'r De La Barre Gouverneur de Canada et solde de ses gardes pendant un an a compter du 1er May 1683. » (Ordre du Roi donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer et de rapporter la présente et quittance et la dépense sera passée au compte.) Signé Louis, Colbert. (Certificat d'avoir payé.) Signé de Lubert. f 189.

2. Fontainebleau, 5 août 1683. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert tant pour les appointment et les gratifications accordées par sa Ma'té a plusieurs off'ers et habitans de Canada que pour l'entretienement des hospitaux, et autres depenses a faire aud' pays pendant la presente année 1683. » (Diverses dépenses, somme totale, ordre de payer.) Signé Louis. f 190-191.

2. Fontainebleau, 5 août 1683. « Estat des payemens que le Roy veut et ordonne estre faits par le Tresorier general de la marine M^e Louis de Lubert tant pour les appointemens et les gratifications accordées par sa Ma^{té} a plusieurs Officiers et habitans de Canada que pour l'entretienement des hospitaux et autres depenses a faire aud' pays la presente année 1683. » (Diverses dépenses, somme totale, taxations, ordre de payer et de rapporter par le trésorier la présente ordonnance et quittance.) Signé Louis. f 192-193.
2. Fontainebleau, 5 août 1683. « Fret des hardes du S^r de la Barre. » (Ordre du Roi donné au trésorier de la marine de payer.) f 194.
2. 5 août 1683. « Ordre du Roy à Louis de Lubert. » (Texte omis.) f 196.
2. Fontainebleau, 6 août 1683. « Estat de la dépense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M^e de Lubert pour la solde, entretienement et passage des soldats que sa Ma^{té} envoie en Canada. » (Pour 5 mois d'appointemens et table, somme totale ; ordre donné au trésorier royal de payer au trésorier de la marine.) f 197-198.
2. Paris, 8 août 1683. « Estat de plusieurs Depenses a faire en Canada en 1683. » (Diverses dépenses, somme totale ; ordre d'embarquer ladite somme.) Signé Louis. f 175.
2. Versailles, 4 avril 1684. « Estat de la Dépense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M^e Louis de Lubert pour le payement de la solde et entretienement des officiers et soldats de trois compagnies d'infanterie servant a la deffense du pays de la nouvelle france pendant les 15 derniers jours de Decembre de l'année derniere 1683. » (Diverses dépenses, somme totale ; ordre de payer.) f 246.
3. Versailles, 25 novembre 1687. « App's du S^r de la Poeppe cy devant Gouverneur de Plaisance pendant 1680. 1682. et 1683. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer au porteur de la procuration du sieur de la Poeppe, et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 66.
3. Versailles, 25 novembre 1687. « Payement des app's de 1680. 1682. et 1683. du feu S^r de la Poeppe cy devant Gouverneur de

Plaisance. » (Ordre donné au trésorier royal de payer la somme requise au trésorier de la marine.) Signé Louis, Colbert. f 67.

Voir aussi : 1682. 2. Versailles, 24 mai 1682. « Appointemens de M de Meules Intendant en Canada... » f 103.

Voir aussi : 1684. 2. Versailles, 14 avril 1684. « Estat des payemens que Le Roy veut et ordonne estre faits par le Tresorier gnâl... » f 252-253.

Voir aussi : 1687. 3. s.d. « Canada fonds Depenses Excedent Revenans bons. » f 80-82.

1684

2. s.d. « Passage de quatre religieux Recolets. » (Ordre du Roi donné au trésorier de la marine de payer, et de rapporter la présente et quittance.) f 272.

2. Versailles, 4 avril 1684. « Estat de la depense que Le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier gnâl de la marine M^e Louis de Lubert pour le payement de la Solde et entretenement des officiers et soldats de trois Compagnies d'infanterie Servant dans la nouvelle france et ce pendant la presente année 1684. » (Dépenses diverses, ordre de payer et de rapporter la présente, les rôles de montre et revue, la dépense sera passée au compte de ladite année.) Signé Louis, Colbert. f 243-244.

2. 4 avril 1684. « Ordre à Louis de Lubert. » (Texte omis.) f 248.

2. Versailles, 4 avril 1684. « Levée et Sub'ce de Soldats de isles et Canada. » (Ordre donné au trésorier de la marine de remettre à Rochefort la somme requise.) Signé de Seignelay. f 247.

2. Versailles, 12 avril 1684. « Estat de La depense que Le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier gnâl de la marine M^e Louis de Lubert pour le payement de la Solde et entretenement des off'ers et soldats de quatre compagnies d'infant'rie servant dans la nouvelle france pendant quatre mois de la presente année 1684. » (Soldats de 4 compagnies pour 4 mois, somme totale, ordre de payer et rapporter la présente, les rôles.) Signé Louis, Colbert. f 251.

2. Versailles, 14 avril 1684. « Estat des payemens que Le Roy veut et ordonne estre faits par le Tresorier gnâl de la marine M'e Louis de Lubert tant pour les appointemens et les gratif'ons accordées par sa Ma'té a plusieurs off'ers et habitans de la nouvelle france que pour l'entretenement des hospitaux et autres depenses a faire aud. pays pendant la presente année 1684. » (Aux Jésuites, Religieuses hospitalières, Récollets, pour la dot des filles, les officiers de Québec, la réparation de l'église de Québec, le séminaire de St-Sulpice, Religieuses hospitalières de Montréal, autres dépenses, somme totale, ordre de payer et rapporter la présente et quittance, les ordonnances du Sieur de Meules, rôles.) Signé Louis, Colbert. f 252-253.

2. Versailles, 14 avril 1684. « App's de M de Meules pendant 1684. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Estienne Jehannot de Bartillat, de payer la somme requise au trésorier de la marine, M. de Lubert.) Signé Louis, Colbert. f 254.

2. Versailles, 14 avril 1684. « App's de M de la Barre et de ses gardes pendant 1684. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Jehannot, de payer la somme requise au trésorier de la marine, M. de Lubert.) Signé Louis, Colbert. f 256.

2. Versailles, 14 avril 1684. « Appointemens du S'r de la Barre, solde de sa Compagnie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 259.

2. Versailles, 14 avril 1684. « Appointemens du Sieur de Meules. » (Ordre du Roi donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 259.

2. Versailles, 14 avril 1684. « Estat de La Depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert pour les app's et gratifications accordées par Sa Ma'té a plusieurs off's et habitans du pays de la nouvelle france, que pour l'entrenemen' des hospitaux et autres depenses a faire aud. pays pendant 1684. » (Diverses dépenses, somme totale ; ordre de payer donné au trésorier du Roi.) f 260-261.

2. Versailles, 16 avril 1684. « Le porteur de la procuration des Missionnaires recevra la so' de 2400 L pour leur subsistance pour

les six premiers mois 1684. » (Ordre du Roi donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer la somme requise.) f 272.

2. Versailles, 17 avril 1684. « Pour dépenses faites par le S'r Comte de frontenac. » (Ordre donné au trésorier général, M. de Lubert, de payer au sieur Frontenac la somme requise et rapporter la présente et quittance, la dépense sera passée au compte.) f 273.

2. Versailles, 17 avril 1684. « Le S'r de Lubert Tresorier gnâl de la marine payera au S'r che'ier de Callieres la so' de 1500 L a compte des app' de Gouverneur de Montréal en Canada. » (Texte omis.) f 274.

2. Versailles, 13 juillet 1684. « Achat et envoy de farines destinées aux soldats. » (Le sieur de Lubert remettra à Rochefort la somme requise suivant les ordres du sieur Arnoul pour l'achat et l'envoi de farines destinées aux soldats, sur le fonds fait pour la solde desdits soldats.) f 280.

2. Versailles, 26 juillet 1684. « Pour 100 habits p' les soldats entretenus en Canada. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert de remettre à Rochefort, suivant les ordres du sieur Arnoul, Intendant de la marine.) f 265.

2. 28 octobre 1684. « Passage et nourriture des off'ers et soldats envoyez en Canada. » (Ordre donné à () de payer pour le parfait paiement des dépenses faites.) f 263.

2. Versailles, 18 décembre 1684. « Subsistance des soldats des postes maritimes. » (Le sieur de Lubert remettra à Rochefort suivant les ordres du sieur Arnoul la somme de 20,000 livres sur le fonds fait au compte de 1685.) f 262.

2. Brest, 2 février 1685. « Rolle des Soldats qui avoient esté Embarquez pour aller en Canada au mois d'aoust de l'année 1684. Et qui sont revenus en ce port de Brest au mois de decembre en suivant, ausquels Il a esté payé trois livres de supplement de solde chacun par mois attendu qu'ils n'avoient reçu que 4 L 10 s par mois a l'embarquem't suivant le fonds qui en a esté fait. » (A François Segalen dit Laliberté pour supplément de solde, somme totale.) Signé Latouche et Clairambault. f 238.

2. Rochefort, 13 janvier 1686. « Memoire des appointemens et table du S'r du Rivauhu et qui a servy en Canada le 10e Aoust 1684 jusques au 4e Decembre 1685. » (Somme due, somme reçue, somme à recevoir.) Signé Arnoul. f 409-410.

Voir aussi : 1683. 2. Fontainebleau, 5 août 1683. « App's du S'r de Meules... » f 180.

Voir aussi : 1683. 2. Fontainebleau, 5 août 1683. « App's du S'r de la Barre... » f 185.

Voir aussi : 1683. 2. Fontainebleau, 5 août 1683. « App's du S'r de Meules... » f 188.

Voir aussi : 1683. 2. Fontainebleau, 5 août 1683. « App's du S'r De la Barre... » f 189.

Voir aussi : 1685. 2. Versailles, 10 mars 1685. « Le S'r de Lubert tresorier gnâl... » f 290.

Voir aussi : 1685. 2. Versailles, 20 mars 1685. « Supplem' d'app' au S'r Chel'ier de Callieres... » f 298.

1685

2. s.d. « Subsistance et entretenem's de 100 soldats. » (Ordre donné au trésorier de payer la somme de 5,000 livres au porteur de la procuration du sieur de la Salle.) f 360.

2. 1685. « Gratification aux Recollets. » (Ordre donné au trésorier de payer 1,225 livres au trésorier de la marine pour qu'il l'emploie au fait de sa charge.) f 302.

2. Versailles, 13 janvier 1685. « App's des Off'ers du fort de Plaisance dans l'Amerique pendant 1685. » (Ordre du Roi donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer la somme de 2,000 livres et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 242.

2. Versailles, 13 janvier 1685. « Aux off' du fort de Plaisance. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer au trésorier de la marine pour les officiers.) f 288.

2. Versailles, 27 février 1685. « Appointemen's du gouverneur du Canada le M'r de Denonville. » (Le sieur de Lubert, trésorier

général de la marine, paiera à M. de Denonville la somme de 5,000 livres.) f 289.

2. Versailles, 10 mars 1685. « Le S^r de Lubert tresorier gnâl de la marine remettra la somme de 11870 L 13 s 4 d dans les ports de... » (Brest, Rochefort, somme totale.) f 290.

2. Versailles, 10 mars 1685. « Estat de la dépense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier gnal de la marine M^e Louis de Lubert tant pour l'entreenem' et subsistance des soldats q sa Ma^{té} fait passer dans la nouvelle france q pour les gratifications quelle a accordées aux hospitaux, Religieux, habitans établis aud. pays et autres depenses pend' 1685. » (Diverses dépenses, somme totale, taxation, ordre de payer donné au trésorier royal.) f 291-293.

2. Versailles, 10 mars 1685. « Estat de la depense que Le Roy veut et ordonne estre faite par le tresorier gnâl de la marine M^e Louis de Lubert pour le payement de la Solde et entreenement des Off^{ers} et Soldats servant a la deffence de la nouvelle france. » (Diverses dépenses, somme totale, ordre de payer.) Signé Louis, Colbert. f 294.

2. Versailles, 20 mars 1685. « appointemens du S^r Marquis de Denonville et de ses Gardes pendant 1685. » (Ordre du Roi donné à son trésorier, M. du Metz, de payer la somme requise au trésorier de la marine.) f 295.

2. Versailles, 20 mars 1685. « Fret des hardes du S^r de Denonville. » (Ordre donné au trésorier royal de payer la somme requise au trésorier de la marine.) f 295.

2. Versailles, 20 mars 1685. « App's du S^r de Meulles. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer au trésorier de la marine la somme de 12,260 livres pour qu'il l'emploie au fait de sa charge : 12,000 livres au sieur de Meulles pour ses appointemens pour une année à compter du 1er mai 1685 et 250 livres pour les taxations.) f 295.

2. 20 mars 1685. « Le tresorier paiera 9000 L p' estre employée a la levée de 300 soldats qui doivent passer en Canada. » (Sur le fonds fait pour ladite solde.) f 296.

2. 20 mars 1685. « Le S'r de Lubert paiera 600 L p' estre payee suivant les ordres du Gouverneur de Plaisance pr le frais de ses passages. » (Sur le fonds fait pour les dépenses extraordinaires.) f 297.
2. Versailles, 20 mars 1685. « Suplem' d'app' au S'r Ch'lier de Callières, Gouverneur de Montreal. » (Ordre du Roi au trésorier royal de payer au trésorier de la marine.) f 298.
2. Versailles, 27 mars 1685. « Au S'r Abbé de Chevrières. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer au trésorier de la marine.) f 299.
2. Versailles, 31 mars 1685. « Estat de la despence que le Roy veult et ordonne estre faicte par le treso'er general de la marine M'e Louis de Lubert pour les gratifications aux hospitaux Religieux habitans et off'ers et autres despences pendant l'année 1685. » (Diverses dépenses, somme totale, ordre de payer.) f 300-301.
2. Versailles, 1er avril 1685. « Appointemens du S'r de Meulles. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, M. de Lubert, de payer.) Signé Louis, Colbert. f 304.
2. Versailles, 1er avril 1685. « Appointemens du Marquis S'r de Denonville et solde de sa compagnie. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer la somme de 23,748 livres pour les appointemens du sieur de Denonville, solde et entretien de sa compagnie et frais de transport de ses hardes et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 305.
2. Versailles, 12 avril 1685. « Gratif'on au S'r LeMoyné de Longueuil. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer au sieur de Longueuil.) f 306.
2. Versailles, 17 avril 1685. « Depense d'armes pour le S'r Marquis de Denonville. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer M. Bignicourt pour le prix des armes qu'il a fournies au sieur de Denonville.) f 308.
2. Versailles, 25 avril 1685. « Au S'r Deshayes a compte de ses appoint's. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer.) Signé Louis, Colbert. f 309.

2. Versailles, 29 avril 1685. « Supplem't d'app's du S'r le Maire 8 derniers mois 1685. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 311.

2. Versailles, 10 mai 1685. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert p' l'armem' et plusieurs vaisseaux q sa Ma'té a ordonné estre mis en mer... » (A Rochefort, Brest, somme, ordre de payer donné au trésorier royal.) f 320-321.

2. Versailles, 14 mai 1685. « Rochefort app's des off'ers qui vont commander les troupes en Canada. » (Le sieur de Lubert, trésorier de la marine, remettra à Rochefort la somme requise suivant les ordres du sieur Arnoul.) Signé de Seignelay. f 322.

2. Versailles, 24 mai 1685. « Remboursem't pour habits de soldats acheté. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer 29,049 livres à Desnœuds pour le rembourser de la dépense des habits qu'il a faite pour les compagnies d'infanterie et de rapporter la présente, certificat et quittance.) f 353.

2. Versailles, 16 juin 1685. « A Rochefort, 6 mois de solde de 30 soldats qui doivent passer dans l'Acadie a compter du premier juillet 1685. » (Le trésorier de la marine remettra à Rochefort la somme requise ; sur le fonds fait pour la solde des soldats de Canada.) Signé de Seignelay. f 326.

2. 18 juin 1685. « Ordre du Roi au S'r de Lubert de remettre a Brest la somme de 2961 L pour trois mois de solde de l'équipage de la Mignonne. » (Texte omis.) f 327.

2. Versailles, 20 juin 1685. « Pour des Ecclesiastiques. » (Le sieur de Lubert, trésorier de la marine, remettra à Rochefort la somme requise pour le fret et passage de plusieurs ecclésiastiques, le paiement de la solde d'équipage et pour la levée de soldats en Canada ; sur le fonds fait pour lesdites dépenses.) f 328.

2. Chambord, 12 juillet 1685. « Dedommagem' du S'r Marquis de Denonville pour levée de soldats. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer 1,780 livres et de rapporter la présente et quittance.) f 334.

2. Versailles, 14 août 1685. « Rembours' du S'r Comte de frontenac p' les reparation du chasteau de Quebec. » (Ordre du Roi à M. du Metz de payer la somme de 3,500 livres au sieur Frontenac pour remboursement des dépenses qu'il a faites pour les réparations du château à Québec.) f 333.

2. Versailles, 21 octobre 1685. « Le S'r de Lubert Tresorier gnâl de la marine remettra a Rochefort 15593 L 14 s 4 d sui' les ord' du S'r Arnoul Intend' de la marine. » (Diverses dépenses pour des soldats envoyés en Canada, somme totale.) f 368.

2. Versailles, 23 mars 1686. « 228 L au S'r du Guay Com're pour son remboursement de levée de soldats envoyez en Canada en 1685. » (Le sieur de Lubert remettra cette somme à Rochefort.) f 378.

2. Versailles, 5 avril 1686. « App's du S'r de la Barre et solde de sa comp'ie pend' May, juin, juillet et Aoust 1685. » (Ordre donné au trésorier général de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 330.

2. Versailles, 5 avril 1686. « App's du S'r de la Barre et solde de sa compagnie pend't May, juin, juillet et Aoust 1685. » (Ordre du Roi donné au trésorier royal, M. Jehannot, de payer la somme requise au trésorier de la marine.) Signé Louis, Colbert. f 331.

2. Versailles, 5 avril 1686. « Remboursem' au S'r de la Barre pour reparation q'l a fait faire au chasteau de Quebec. » (Ordre donné au sieur de Lubert, trésosier de la marine, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 379.

Voir aussi : 1684. 2. Versailles, 14 avril 1684. « App's de M de Meules pendant 1684. » f 254.

Voir aussi : 1684. 2. Versailles, 14 avril 1684. « App's de M de la Barre et de ses gardes pendant 1684. » f 256.

Voir aussi : 1684. 2. Versailles, 14 avril 1684. « Appointements du S'r de la Barre, solde de sa Compagnie. » f 259.

Voir aussi : 1684. 2. Versailles, 14 avril 1684. « Appointements du Sieur de Meules. » f 259.

Voir aussi : 1686. 2. Rochefort, 13 janvier 1686. « Memoire des appointemens et table du S'r du Rivauhu... » f 409-410.

Voir aussi : 1686. 2. Versailles, 24 mai 1686. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general... » f 403-406.

Voir aussi : 1686. 2. Versailles, 3 juin 1686. « Estat de la depense que Le Roy veut et ordonne estre faite par le Tres'er gnâl... » f 415.

Voir aussi : 1686. 2. Versailles, 4 juin 1686. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier gnal... » f 417-418.

Voir aussi : 1686. 8. Versailles, 20 août 1692. « Estat de la depense faite par le S'r de Meulles cy devant Intendant de Justice... » f 10-11.

Voir aussi : 1686. 8. Versailles, 20 août 1693. « Estat de la depense faite en 1685 Et 1686 par le S'r de Meulles... » f 8-9.

1686

2. Rochefort, 13 janvier 1686. « Memoire des appointemens et table du S'r du Rivauhu et qui a servy en Canada depuis le 10e Aoust 1684 jusques au 4e Decembre 1685. » (Somme due, somme reçue, somme à recevoir.) Signé Arnoul. f 409-410.

2. Versailles, 23 avril 1686. « Ordre du Roy donne a son tresorier M'e Jehannot de payer au S'r du Chesneau la somme de 1200 L par grat'on en considé'ra'on de ses services. » f 381.

2. Versailles, 26 avril 1686. « App's du S'r de Champigny et frais de son embarquem't année 1686. » (Ordre du Roi donné à son trésorier royal, M. Jehannot, de payer au trésorier de la marine la somme de 15,312 livres 10 sols pour qu'il l'emploie au fait de sa charge.) Signé Louis, Colbert. f 382.

2. Versailles, 6 mai 1686. « App's du S'r de Champigny et frais de son Embarquem'... » (Ordre du Roi à son trésorier, M. Jehannot de payer ladite somme au trésorier de la marine.) Signé Louis, Colbert. f 316.

2. Versailles, 6 mai 1686. « App's du S'r de Champigny et frais de son embarquement. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer le sieur de Champigny.) Signé Louis, Colbert. f 385.
2. Versailles, 21 mai 1686. « Au S'r Comte de Frontenac pour depenses faites dans la nouvelle France. » (Ordre du Roi donné au trésorier royal, M. Jehannot, de payer la somme de 4,083 livres, 6 sols 8 deniers à M. de Lubert, trésorier de la marine.) Signé Louis, Colbert. f 386.
2. Versailles, 22 mai 1686. « Remboursem't au s'r Comte de Frontenac des depenses qu'il a faites dans la nouvelle France. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer le sieur Frontenac, et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 388.
2. Versailles, 24 mai 1686. « App's du S'r Marquis de Denonville et solde de sa compagnie pendant 1686. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Jehannot, de payer au trésorier de la marine la somme de 20,748 livres pour qu'il l'emploie au fait de sa charge.) Signé Louis, Colbert. f 390.
2. Versailles, 24 mai 1686. « Au S'r Marquis de Denonville pour le transport de ses hardes dans le pays de Canada. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Jehannot, de payer la somme requise au trésorier de la marine.) Signé Louis, Colbert. f 391.
2. Versailles, 24 mai 1686. « App's du S'r de Meules pend't six mois 1686. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Jehannot, de payer le trésorier de la marine.) Signé Louis, Colbert. f 401.
2. Versailles, 24 mai 1686. « App's des Off'ers du fort de Plaisance pend't 1686. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Jehannot, de payer le trésorier de la marine, M. de Lubert, pour le commandant, l'aumônier, le chirurgien de Plaisance et la taxation.) Signé Louis, Colbert. f 402.
2. Versailles, 24 mai 1686. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert pour les gratifications que sa Ma'té a accordées aux hospitaux, Religieux et habitans établis au pays de la nouvelle France, et autres depenses a faire pendant 1686. » (Diverses

dépenses. Somme totale. Ordre de payer donné au trésorier royal.)
Signé Louis. f 403-406.

2. Versailles, 29 mai 1686. « App's des Off'ers du fort de Plaisance. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer.) Signé Louis, Colbert. f 408.

2. Versailles, 29 mai 1686. « App's du S'r Marquis de Denonville et solde de sa Comp'ie pend't 1686 y compris le transport de ses hardes quil a fait passer en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer.) Signé Louis, Colbert. f 411.

2. Versailles, 3 juin 1686. « Payement d'une maison appartenant a Talon. » (Ordre donné au trésorier royal, M. Jehannot, de payer 16,000 livres au Sieur Talon pour une maison à Québec lui appartenant et qui tient lieu d'audience pour le Conseil Souverain.) f 412.

2. Versailles, 3 juin 1686. « Six mois de solde de 30 soldats servant dans l'Acadie. » (Suivant les ordres du sieur Arnoul, intendant de la marine, le trésorier de la marine remettra à Rochefort la somme requise ; sur les fonds faits pour lesdits soldats.) f 414.

2. Versailles, 3 juin 1686. « Estat de la depense que Le Roy veut et ordonne estre faite par le Tres'er gnâl de la marine M'e Louis de Lubert pour payement de la solde et entretenem't des off'ers et soldats servant a la deffence de la nouvelle france en 1686. » (Dépenses pour une compagnie, pour 16 compagnies, somme totale, ordre de payer.) Signé Louis, Colbert. f 415.

2. Versailles, 4 juin 1686. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier gnal de la marine tant pour les gratifica'ons que sa Ma'té a accordées aux hospitaux Religieux, habitans et off'ers établis en nouvelle france que pour les autres depenses pendant 1686. » (Diverses dépenses, somme totale, ordre de payer et de rapporter la présente, ordonnances de Champigny et quittances.) f 417-418.

2. Versailles, 4 juin 1686. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tres'er gnal de la marine M'e Louis de Lubert tant pour les grat'ons que sa Ma'té a accordées aux

hospitaux Religieux, habitans et off'ers établis en la nouvelle france que pour les autres depenses a faire aud. pays pendant 1686. » (Diverses dépenses, paiemens faits somme de la dépense contenue dans l'état, ordre de payer.) Signé Louis, Colbert. f 420-423.

2. Versailles, 10 juin 1686. « Passage de quelques off'ers en nouvelle france. » (Suivant les ordres du sieur Arnoul, intendant de la marine, le trésorier de la marine remettra la somme de 420 livres à Rochefort pour le fret et passage des officiers, sur le fonds fait pour diverses dépenses audit pays.) f 424.

2. Versailles, 15 juin 1686. « Dedommagem' de la perte du navire le St Antoine. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer au porteur de la procuration des intéressés au commerce de la Baie d'Hudson.) f 425.

2. 25 juin 1686. « Passage de trois Recolets en nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer au porteur de la procuration des Récollets.) f 426.

2. Versailles, 28 juin 1686. « Passage de 3 Ecclesiastiques en Canada. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer.) f 427.

2. Versailles, 21 juillet 1686. « Fret de 150 soldats et pour le' nourriture. » (Suivant les ordres du sieur Arnoul, Intendant de la marine, le trésorier de la marine remettra à Rochefort la somme requise, sur les fonds faits pour diverses dépenses de Canada.) f 428.

2. Versailles, 29 juillet 1686. « Passage du S'r Gaillard. » (Le sieur de Lubert remettra la somme de 600 livres à Rochefort pour le sieur Gaillard, sur les fonds restés en 1685.) f 429.

8. Versailles, 20 août 1692. « Estat de la depense faite par le S'r de Meulles cy devant Intendant de Justice, police et finances en Canada dans le voyage qu'il a fait a L'Acadie pour le service du Roy pend't neuf mois et demy depuis le premier Octobre 1685 jusqu'au XVe juillet 1686. » (Diverses dépenses, somme totale, ordre de payer et de rapporter la quittance.) Signé Louis, Colbert. f 10-11.

8. Versailles, 20 août 1693. « Appointemens du S'r de Meulles pour 1686. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 7.

8. Versailles, 20 août 1693. « Estat de la dépense faite en 1685 Et 1686 par le S'r de Meulles cy devant Intend't de justice, police et finances en Canada tant pour levées de Cartes que pour la découverte des chemins commodes pour la communication de l'Acadie aud' pays. » (Dépenses, somme, ordre de payer et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Phelypeaux. f 8-9.

Voir aussi : 1685. 2. Versailles, 20 mars 1685. « appointemens du S'r Marquis de Denonville... » f 295.

Voir aussi : 1685. 2. Versailles, 20 mars 1685. « App's du S'r de Meulles. » f 295.

Voir aussi : 1685. 2. Versailles, 1er avril 1685. « Appointemens du S'r de Meulles. » f 304.

Voir aussi : 1685. 2. Versailles, 1er avril 1685. « Appointemens du Marquis S'r de Denonville... » f 305.

Voir aussi : 1687. 3. s.d. « Canada fonds Depenses Excedent Revenans bons. » f 80-82.

Voir aussi : 1687. 3. Port Royal, 4 août 1688. « Compte de recepte et de depense que rend Le S'r de gargas... » f 132-133.

Voir aussi : 1687. 4. Port Royal, 4 août 1688. « Compte de Recepte et de despense que rend Le s'r de gargas... » f 68-69.

Voir aussi : 1687. 4. Champigny, 1er novembre 1688. « Pour rendre compte à Monseigneur de L'employ... » f 28-31.

Voir aussi : 1691. 7. s.d. « Memoire pour fustiffier jusqu'a quel jour les app's des Gouverneurs et Intendans. » f 5.

1687

3. s.d. « M de Vagny (?) m'escrit que Monseigneur luy a dit qu'il escriroit a M. Arnoul de faire payer le passage du S'r Quenet M Chapellier et de ses Compagnons qu'il emmene en Canada. » f 1.

3. s.d. « Lettre... » (L'auteur confirme l'arrangement de Monseigneur pour le passage du nommé Quenet, dit que son frère lui a prêté 2,000 livres pour la dépense nécessaire à son établissement de manufacture de chapeaux en Canada, demande de lui faire une gratification de 500 livres.) f 3.
3. s.d. « Etat des payemens faits pour les fournitures et levées de huit cens soldats pour le Canada partis sur les Vaisseaux de sa Maj'té. » (Diverses dépenses, somme totale, déductions, sommes remises à Rochefort, Brest, Havre.) f 8.
3. s.d. « Canada fonds Depenses Excedent Revenans bons. » (Diverses dépenses concernant des fonds faits et autres minutes concernant le reste des fonds.) f 80-82.
3. s.d. « Pour l'entret't de 30 soldats qui serviront au d. pays de laccadie pour 9 mois... » f 101.
4. s.d. « Etat de la Dépense que le Roy veut et ordonne estre faite pour le payement des appointemens solde et Entretienement des Gouverneurs, Majors, officiers, capitaines, soldats et autres charges du pais de Canada pour 1687. » (Texte omis.) f 16-19.
3. 1687. « Fonds pour Canada et l'Acadie 1687. » (Diverses dépenses, somme totale.) f 72-73.
3. 1687. « Etat des Charges de Canada en l'Année 1687 payables par le fermier. » (Diverses dépenses, somme totale.) f 74-75.
3. Versailles, 9 février 1687. « Levez de soldats des ports de Rochefort, Brest, Havre. » (Somme, sur le fonds fait pour la solde desdits soldats 1687.) f 16.
3. Rochefort, 18 février 1687. « Etat des munitions qui doivent estre Tirées des magasins de Rochefort pour Estre envoyées en Canada. » (Diverses dépenses, somme totale.) Signé De Mauclere. f 6-7.
3. Versailles, 28 février 1687. « Soe de 30000 L pour la guerre contre les Iroquois. » (Le trésorier de la marine remettra en Canada 30,000 livres suivant Champigny pour défrayer la guerre menée contre les Iroquois ; sur le fonds de 50,000 livres fait pour le fret des farines et hardes envoyées aux Iles et en Canada.) f 17.

3. Versailles, 28 février 1687. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier gnâl de la marine pour le payement de la Solde et entretenement des Officiers et Soldats Servant a la deffence des pays de la nouvelle france deduction faite de XVIII d par jour sur la solde de chaque sergent, caporal et Soldats pour les habits et hardes qui leur sont fournis pendant 1687. » (Dépenses de 16 compagnies, somme, ordre donné au trésorier de la marine M. de Lubert, de payer et de rapporter la présente, les rôles.) Signé Louis. f 83-84.

3. Versailles, 3 mars 1687. « Gratiff'on au S'r Duchesneau. » (Ordre du Roi à son trésorier, M. du Metz, de payer le sieur Duchesneau pour considération de ses services.) f 18.

3. 6 mars 1687. « App's du s'r de Champigny Intendant en Canada pendant 1687. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 30.

3. Versailles, 11 mars 1687. « Levez de 30 soldats La Cadie, Plaisance. » (Suivant les ordres du sieur Arnoul, intendant, le trésorier de la marine remettra à Rochefort la somme de 1,350 livres sur le fonds fait pour la solde pour lesdits soldats, 1687.) f 19.

3. Rochefort, 13 mars 1687. « Estat de ce que demande divers ouvriers pour leur Entretien et nourriture en Canada pendant un an. » (Diverses dépenses, somme.) f 4.

3. Rochefort, 13 mars 1687. « Estat de Ce que demande les ouvriers cy apres Nommez po' le' Entretien et nourritures En Canada a Condition qu'on leurs fournira de forges, outils et au' Choses Necess're Convenable a le' ouvrages. » (Diverses dépenses.) Signé De Mauclere. f 5.

3. Versailles, 15 mars 1687. « App's du S'r Marquis de Denonville Solde de sa Compagnie de gardes pendant 1687 et Transport de ses hardes. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer la somme requise au trésorier royal, M. du Metz, de payer la somme requise au trésorier de la marine.) Signé Louis, Colbert. f 20.

3. Versailles, 15 mars 1687. « Appointemens des off'ers du fort de Plaisance pendant 1687. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer 2,041 livres 13 sols au trésorier de la marine pour qu'il l'emploie au fait de sa charge.) Signé Louis, Colbert. f 21.

3. Versailles, 15 mars 1687. « Appoint's du S'r de Champigny Intendant en Canada pendant 1687. » (Ordre donné au trésorier royal de payer la somme requise au trésorier de la marine.) Signé Louis, Colbert. f 22.

3. Versailles, 15 mars 1687. « App's du S'r Marquis de Denonville solde de sa Comp'ie pendant 1687 et transport de ses hardes. » (Ordre donné au trésorier royal de payer la somme requise au trésorier de la marine pour qu'il l'emploie au fait de sa charge.) Signé Louis, Colbert. f 23.

3. Versailles, 15 mars 1687. « Appointemens du s'r Champigny Intendant en Canada pendant 1687. » (Ordre donné au trésorier royal de payer la somme au trésorier de la marine.) f 24.

3. Versailles, 15 mars 1687. « Appointemens des Off'ers du fort de Plaisance pendant 1687. » (Ordre donné au trésorier royal de payer la somme requise au trésorier de la marine.) Signé Louis, Colbert. f 25.

3. Versailles, 15 mars 1687. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite pour le payement des appointemens, Solde, et entretenemens des gouverneurs, Majors, officiers, Cap'nes Soldats et autres Charges du pays de Canada pendant 1687. » (Diverses dépenses, somme totale, cette somme sera payée en argent de France par M. Faucounet, fermier général et il rapportera les présentes et quittances.) Signé Louis, Colbert. f 85-88.

3. Versailles, 15 mars 1687. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert pour les gratiffica'ons que Sa Ma'té a accordées aux hospitaux, Religieux et habitans établis au pays de la nouvelle france, et autres depenses a faire pendant la pnte année 1687. » (Dépenses des fortifications ; réparations diverses ; entretien du clergé et des communautés religieuses ; gratifications etc. ; somme totale. Ordre de payer donné au trésorier royal.) f 89-92.

3. Versailles, 16 mars 1687. « Appointemens des officiers du fort de Plaisance pend't 1687. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer le gouverneur, l'aumônier, le chirurgien de Plaisance et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 26.

3. Versailles, 16 mars 1687. « Appointemens du S'r Marquis de Denonville et Solde de sa comp'ie pendant 1687 et transport de ses hardes. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer.) f 27.

3. Versailles, 16 mars 1687. « Appointemens du S'r de Champigny Intendant en Canada pendant 1687. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer.) Signé Louis, Colbert. f 28.

3. Versailles, 16 mars 1687. « Appoint's du S'r Marquis de Denonville, solde de sa Compagnie et Transport de ses hardes pendant 1687. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer.) Signé Louis, Colbert. f 29.

3. Versailles, 16 mars 1687. « App's des off'ers du fort de Plaisance pendant 1687. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer.) Signé Louis, Colbert. f 31.

3. Versailles, 16 mars 1687. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite pour le payement des appointemens, solde et Entretienements des Gouverneurs, Majors, officiers, Cap'nes Soldats et autre Charges du pays de Canada pendant 1687. » (Diverses dépenses, somme totale, cette somme sera payée en argent de France par M. Fauconnet, fermier général, et il rapportera la présente et quittance.) Signé Louis, Colbert. f 93-96.

3. Versailles, 16 mars 1687. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier gnal de la marine M'e Louis de Lubert tant pour les gratiff'ons que sa Ma'té a accordées aux hospitaux, Religieux, habitans, et off'ers établis aud. pays et autres depenses a y faire en 1687. Suivant les ordonnances du S'r de Champigny. » (Diverses dépenses, ordre de payer, donné au trésorier de la marine, cette somme et de rapporter la présente et quittance.) f 97-100.

3. Versailles, 16 mars 1687. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert tant pour les fortifications des places de sa Ma'té dans la nouvelle france, depenses extraordinaires pour la guerre contre les Iroquois, que pour les gratiffica'ons que sa Ma'té a accordées aux hospitaux, Religieux, habitans, et off'ers establis aud. pays et autres depenses a y faire pendant la pnte année 1687 suivant les ordonnances du S'r Champigny Intendant de Justice, police et finances. » (Somme totale, ordre de payer, donné au trésorier de la marine, cette somme et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis. f 105-109.

3. Versailles, 16 mars 1687. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert, tant pour les fortiff'ons des places de sa Ma'té dans la nouvelle france, depenses Extraordinaires pour la guerre contre les Iroquois, que pour les gratiffica'ons que Sa Ma'té a accordées aux hospitaux Religieux, habitans, et off'ers establis aud. pays, et autres depenses a y faire pendant la pnte année 1687 suivant les ordonnances du S'r de Champigny Intendant de Justice, police et finances. » (Énumération des dépenses, somme totale; ordre de payer et de rapporter la présente ordonnance et quittances.) Signé Louis. f 111-115.

3. 17 mars 1687. « Demande d'arrangement a M de Mauclere avec le tres'r pour l'envoy de 30 habits pour des soldats pnt en la Cadie. » f 101.

3. Versailles, 21 mars 1687. « Payement des armes fournies au S'r Champigny. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer au sieur Cibon, directeur du magasin royal des armes la somme de 5,072 livres pour le prix des armes qu'il a fournies à Champigny. Ordre de rapporter présente, reçu, certificat d'embarquement.) f 32.

3. Versailles, 23 mars 1687. « Lachat d'armes, envoyez en Canada. » (A Rochefort, suivant les ordres du sieur Arnoul, pour l'achat de munitions et de marchandises au montant de 9,595 livres sur le fonds fait pour les dépenses en Canada 1687.) f 33.

3. Versailles, 25 mars 1687. « Payemen de la depense d'un fort qui doit estre construit a Lacadie. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer au trésorier de la marine la somme de 4,083 livres 6 sols 8 deniers pour qu'il l'emploie au paiement de la dépense à faire pour construire un fort en l'Acadie.) Signé Louis, Colbert. f 34.

3. Versailles, 25 mars 1687. « Payement de 800 habits de soldats. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer au sieur Dujardin, marchand de Paris, la somme requise pour le prix et voiture de Paris à Rochefort et de rapporter la présente et quittance.) f 35.

3. Versailles, 25 mars 1687. « Construction d'un fort au Port Royal au pays de Lacadie 4,000 L. » (Le sieur de Lubert, trésorier de la marine, remettra cette somme à Rochefort pour être employée suivant les ordres de Champigny.) f 36.

3. Versailles, 30 mars 1687. « Estat de la dépense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier general de la marine M'e Louis de Lubert pour le payement de la Solde et entretenement des Officiers et Soldats envoyez en Nouvelle france, et Ce pendant 12 mois commençant le premier avril 1687. » (Dépenses pour une compagnie, pour 16 compagnies, somme totale, ordre de payer et de rapporter la présente avec les rôles de montre et revue des dites compagnies.) Signé Louis, Colbert. f 119-120.

3. Versailles, 1er avril 1687. « Payement aux Jesuites pour un troisieme Regent a Quebec. » (Ordre donné au trésorier de la marine, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 38.

3. 1er avril 1687. « Payement au Jesuites pour un troisieme Regent a quebec. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer au trésorier de la marine la somme de 408 livres 6 sols 8 deniers pour qu'il l'emploie au fait de sa charge.) f 39.

3. Versailles, 1er avril 1687. « Appointem'ts pendant 12 mois du S'r de Vaudreuil comandant les Troupes en Canada. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer au trésorier de la marine la somme de 1,531 livres pour qu'il l'emploie au fait de sa charge.) Signé Louis. f 40.

3. Versailles, 1er avril 1687. « App's du S'r de Vaudreuil Command't les troupes en Canada pend't 12 mois. » (Ordre donné au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer et de rapporter la présente et quittance ; sur le fonds fait pour cette dépense.) Signé Seignelay. f 41.

3. Versailles, 2 avril 1687. « App's des officiers du S'r de Vaudreuil, pend't 12 mois. » (Le sieur de Lubert, trésorier général de la marine, remettre 1,500 livres en Canada suivant les ordres de Champigny.) f 43.

3. Versailles, 3 avril 1687. « Paye't de la dep'ce pour la levée des soldats. » (Le sieur de Lubert, trésorier de la marine, remettra à Brest la somme de 2,841 livres pour la levée de soldats et leur subsistance jusqu'à leur embarquement.) f 44.

3. Versailles, 7 avril 1687. « Gratiff'on au S'r de Villeray — 500 L. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 45.

3. Rades de la Rochelle, 15 avril 1687. « Rolle des maçons destinez pour le Canada et des avances qu'ils ont reçus. » (Liste des maçons, somme.) Signé De Mauclere, Cartigny. f 121-122.

3. La Rochelle, 15 avril 1687. « Rolles des soldats destinez pour plaisance et des avances qu'ils ont receu. » (Dépenses pour engagement et pour habit complet par soldat, frais de levée, somme totale.) Signé De Mauclere, Cartigny. f 123.

3. La Rochelle, 15 avril 1687. « Rolle des Soldats destinez pour Lacadie et des avances qu'ils ont receu. » (Dépenses pour un habit par soldat, frais de levée, somme totale.) Signé De Mauclere, Cartigny. f 124.

3. Paris, 20 avril 1687. « Lettre de De laquy a... » (L'auteur n'a pu remettre les papiers du Sieur Quenet, il demande de faire mettre un article pour faire payer le passage du sieur Quenet et demande si Monseigneur a décidé de faire expédier l'Arrêt de la concession du sieur Denis de Fronsac.) Signé De Laquy. f 2.

3. 21 avril 1687. « Sommaton au Tresorier general de la marine, M'e Louis de Lubert. » (Sieur de Mauclere comparait, annonce

des faits, somme, déductions pour les habits somme à embarquer sur les vaisseaux pour la Nouvelle-France, refus du trésorier d'embarquer cette somme, protestation du sieur de Mauclere ; promesse du trésorier de répondre à la sommation.) Signé Soullard, De Mauclere. f 47-48.

3. 22 avril 1687. « Reponse du commis du Tresorier general de la marine a la sommation. » (Commis annonce que la somme de 115,909 livres 13 sols 9 deniers sera embarquée, pour le reste ne peut trouver l'argent.) Signé Le commis, Rivière, Soullard. f 49.

3. Versailles, 27 avril 1687. « Le payement de la levée de 150 soldats. » (Suivant les ordres du sieur de Montmor, le sieur de Lubert, trésorier de la marine, remettra 720 livres 6 sols pour la levée et la subsistance de 150 soldats destinés au Canada, sur les fonds des dépenses extraordinaires.) f 51.

3. Versailles, 29 avril 1687. « Gratifi'on au S'r de Meneval, commandant a l'Acadie. » (Ordre au trésorier royal, M. du Metz, de payer 1,000 livres au porteur de la procuration du sieur de Meneval pour gratification en considération des frais de son passage au Canada.) f 52.

3. Rochefort, 16 mai 1687. « Estat des dépenses obmises a Envoyer en canada sur les Estats du 15e avril po' les soldats cy après, qu'ils doivent au dela du décompte. » (Liste des noms et montant de la dépense, somme totale.) Signé De Mauclere, Cartigny. f 126-127.

3. Rochefort, 17 mai 1687. « Autrés Depenses pour Canada a Causes des avances faittes a deux M'es Charp'ers et Un Armurier Engagez et passez en Canada sur les Vaisseaux de sa Maj'té. » (Somme remise au charpentier et à l'armurier, autres dépenses.) Signé de Mauclere, Arnoul. f 9.

3. Rochefort, 17 mai 1687. « Estat de la depense faitte au port de Rochefort pour les fournitures et levée de Vingt cinq soldats pour plaisance, qui ont esté Embarquéz sur les Vaisseaux de sa Maj'té. » (Pour le sieur Menier, marchand, pour 25 habits, pour la levée de 25 soldats, pour augmentation des hardes, somme totale.) Signé De Mauclere, Arnoul. f 10.

3. Rochefort, 17 mai 1687. « Estat de la depense faite pour les fournitures et levées de Trente soldats pour l'Acadie qui ont Esté Embarquez sur les Vaisseaux de sa Ma'té. » (Somme remise au sieur Menier pour 30 habits, pour la levée de 30 hommes, et pour augmentation des hardes.) Signé De Mauclere, Arnoul. f 12.

3. Paris, 23 mai 1687. « Estat des sommes que Messieur les Interressez au bail de M pierre domergue, veulent estre payées par chacun au prix de la monnaye de Canada, tant pour les appointemens de ceux employez de la ferme d'occident et autres frais... » (Diverses dépenses, somme totale.) Signé Rioux de Villeray. f 128-130.

3. Paris, 25 mai 1687. « Procuracy et comm'on de M'r de Villeray. » (Procuracy adjugée à M. de Villeray pour 6 ans à partir du 1er octobre 1687 lui donnant le pouvoir complet d'administration des fermes consignées, il doit en faire l'inventaire, s'occuper de tous les stocks de fourrure de la Nouvelle-France selon les règles établies, s'occuper des droits sur vin et eaux-de-vie, il doit rendre compte chaque année de sa commission et envoyer les comptes ; le contrôleur est le Sieur Chevalier, M. de Villeray reconnaît l'acte et l'accepte.) Signé Rioux de Villeray. f 76-79.

3. Rochefort, 6 juin 1687. « Estat de la Depense faite po engagem't Et habits a Vingt Cinq Soldats levées, pour plaisance sur les 1125 L de fonds ordonné par la cour pour six mois d'Avance a faire aux d. soldats... » (Somme remise au sieur Mesnier pour 25 habits, fournitures et engagement, somme totale.) Signé De Mauclere, Arnoul. f 14.

3. Rochefort, 6 juin 1687. « Estat particulier des fonds qui sont à remettre au port de Rochefort pour entier payement des depenses faites par ordre de la Cour, pour la Canada, Plaisance, et lacadie pendant 1687. » (Dépenses du Canada, total des fonds à remettre au port de Rochefort suivant le présent état.) Signé Arnoul. f 102-104.

3. Rochefort, 6 juin 1687. « Estat de la depense qui a esté faite tant a Brest, au havre qu'a Rochefort pour la levée et habillement de huit cent Soldats pour canada sur les 36000 L de fonds or-

donnez pour six mois de Solde.» (Diverses dépenses, et total.) Signé Arnoul, de Mauclere. f 116-117.

3. Rochefort, 6 juin 1687. « Extrait des depenses faites pour les Soldats de Canada, l'acadie et plaisance conformement aux rolles embarquez pour argent comptant.» (Diverses dépenses plus un rôle particulier d'avance, total.) Signé De Mauclere. f 118.

3. Rochefort, 6 juin 1687. « Estat de la Depense faitte pour habits et Engagement de Trente soldats pour l'Acadie au port de Rochefort sur les 1350 L de fonds ordonnez par la cour pour six mois D'avances a faire aux d. soldats qui ont Esté embarquez sur les Vaisseaux de sa Maj'té.» (Somme totale ; 1,210 livres 2 sols.) Signé De Mauclere, Arnoul. f 131.

3. Versailles, 10 juin 1687. « Passage de quatre Religieux en l'Acadie.» (Ordre au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer 800 livres aux RR.PP. Nazareth pour le passage desdits Religieux.) f 54.

3. Versailles, 10 juin 1687. « Aux Recolets pour du linge de sacristie bruslé.» (Ordre au trésorier royal de payer 409 livres 6 sols 8 deniers au trésorier de la marine pour qu'il l'emploie cette somme au fait de sa charge.) f 55.

3. Versailles, 13 juin 1687. « Levées de soldats a Rochefort, Brest, havre.» (Le Sieur de Lubert, trésorier de la marine, remettra 9,000 livres à Rochefort pour la levée de 300 soldats à raison de 31 livres chacun suivant les ordres du sieur Arnoul, intendant de la marine.) f 15.

3. Versailles, 13 juin 1687. « Aux Recolets pour du linge bruslé de Sacristie.» (Ordre au trésorier de la marine de payer 400 livres aux Récollets, ordre de rapporter présente et quittance, somme prise sur le fonds fait pour les dépenses jusqu'audit départ.) f 55.

3. Versailles, 20 juin 1687. « Subsistance des officiers commandant en Canada.» (Suivant les ordres du sieur Arnoul, Intendant de la marine remettra 4,400 livres à Rochefort pour le paiement de la nourriture des officiers commandant aux troupes en Canada.) f 56.

3. Versailles, 20 juin 1687. « app's d'un chirurgien et medicaments. » (A Rochefort, on remettra la somme de 471 livres 2 sols 6 deniers pour le paiement d'appointements donnés 4 mois à l'avance au chirurgien envoyé en Acadie et pour les médicaments dont il a besoin.) f 56.

3. Versailles, 20 juin 1687. « Couvertures et souliers pour les soldats. » (A Rochefort 4,400 livres pour 500 couvertures et 800 paires de souliers, fonds retenu sur la solde des soldats pour les hardes qui leur sont envoyées.) f 56.

3. Versailles, 20 juin 1687. « Munitions et marchandises envoyées en Canada. » (Suivant Arnoul, intendant de la marine, le trésorier de la marine remettra à Rochefort la somme de 3,402 livres 16 sols 6 deniers pour le paiement desdites dépenses.) f 57.

3. Versailles, 22 juin 1687. « Gratiff'on a deux Recolets. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer au trésorier de la marine la somme de 306 livres 5 sols pour qu'il l'emploie au fait de sa charge.) f 58.

3. Versailles, 22 juin 1687. « 300 L a deux peres Recolets qui vont en Canada. » (Ordre au trésorier de la marine, M. de Lubert, de payer 300 livres pour gratification.) f 58.

3. Versailles, 17 juillet 1687. « Cent cinquante Livres gratifica'on pour avis donné au Roy au Sujet des trois forts de la Baye d'HUDSON. » (Ordre donné au trésorier royal de payer la somme au nommé Roulade la Sovemme, en considération de l'avis qu'il a donné au Roi.) f 58.

3. Versailles, 1er août 1687. « Diverses dep'ces Canada 1687. » (543 livres 5 sols pour le paiement du passage au Canada d'un chapelier et de 3 compagnons, fustaille fournie pour le fret du pain, un métier de tisserand.) f 212.

3. Versailles, 15 septembre 1687. « Passage de un m'e de forges et 2 domestiq en Canada. » (Ordre au trésorier de la marine de remettre à Rochefort 320 livres suivant les ordres de l'intendant de la marine.) f 58.

3. Versailles, 29 septembre 1687. « Gratifica'on au s'r de charnisay : somme de trois mil livres. » (Ordre donné au trésorier royal, M. du Metz, de payer 3,000 livres aux filles de feu sieur de Charnisay en gratification pour les services rendus par leur père et pour les dépenses qu'il a faites.) f 59.

3. Versailles, 22 octobre 1687. « Habillement de 40 soldats partant pour Lamerique. » (Ordre donné au sieur de Lubert, trésorier de la marine, de remettre 1,200 livres à Marseille pour le paiement des dépenses faites pour habiller les soldats, somme prise sur la solde de l'année suivante.) f 60.

3. Fontainebleau, 22 octobre 1687. « Paye't du prix des lards Eaux de vie et Vinaigre : 9825 L. » (Ordre donné au trésorier de la marine, suivant les ordres de l'intendant de marine, de remettre à Rochefort la somme pour le paiement desdites marchandises.) f 61.

3. Fontainebleau, 4 novembre 1687. « Soldes des Compagnies d'Infanterie Envoyées en Canada en 1687. » (Diverses dépenses, somme totale.) f 62.

3. Fontainebleau, 4 novembre 1687. « App's des off'ers refformes Envoyez en Canada en 1687. » (Par l'état du 30 mars, le trésorier de la marine doit payer pour 12 mois, pour les officiers.) f 63.

3. Port Royal, 3 août 1688. « Estats des Ustancilles et Munitions qui sont au Port royal appartenant au Roy, et qui m'ont estés remises entre les mains en la presence de Monsieur le gouverneur par le S'r de Gargas escrivain principal et dont moy S'r de Goutin qui luy succede, prend charge. » (Inventaire des ustensiles et munitions.) Signé de Goutin. f 136.

3. Port Royal, 4 août 1688. « Compte de recepte et de depense que rend Le S'r de gargas escrivain principal de marine au S'r de Goutin ordonné de la Cour pour le relever en presence de Monsieur de Meneval gouverneur pour le Roy du pays de l'acadie pour six troupes (1686-87) en garnison au dit pays. » (Recettes pour les 6 derniers mois de l'année 1686 et pour l'année 1687, diverses dépenses.) Signé De Meneval, de Gargas, De Goutin. f 132-133.

3. Port Royal, 4 août 1688. « Compte que rend le S'r de Gargas Escrivain principal de Marine preposé par le Roy au pays de l'accadie au S'r de Goutin nommé par la Cour pour le relever de la somme de quatre mille livres qu'il avoit entre les mains pour les fortifications. » (Énumération des dépenses, somme totale.) Signé De Gargas, De Goutin. f 134-135.

4. Port Royal, 4 août 1688. « Compte de Recepte et de despense que rend Le s'r de gargas escrivain de la marine au s'r desgoutin ordonné de la cour pour le relever. » (Liste des recettes et des dépenses, somme totale.) Signé De Gargas, De Goutin. f 68-69.

4. Champigny, 1er novembre 1688. « Pour rendre compte à Monsieur de L'employ des fonds pour le Canada L'année 1687. » (Somme prise sur les fonds faits pour la subsistance des troupes entretenues audit pays, et pour les fortifications, gratifications et dépenses extraordinaires, somme totale.) f 28-31.

5. Versailles, 17 février 1689. « Dedomage' au sousfermier Patu. » (Ordre donné au trésorier du Roi, M. Gédéon du Metz, de payer à Jaques Charles Patu la somme de 924 livres 2 sols pour son dédommagement à cause des appointements aux officiers et autres pendant 1687 qu'il a payé sur le pied de 60 sols par écu suivant l'état des charges du 15 mars 1687, au lieu de 4 livres par écu.) f 57.

Voir aussi : 1686. 2. Versailles, 26 avril 1686. « App's du S'r de Champigny et frais de som embarquem't année 1686. » f 382.

Voir aussi : 1686. 2. Versailles, 6 mai 1686. « App's du S'r de Champigny et frais de son Embarquem'. » f 316.

Voir aussi : 1686. 2. Versailles, 6 mai 1686. « App's du S'r de Champigny et frais de son embarquement. » f 385.

Voir aussi : 1686. 2. Versailles, 24 mai 1686. « App's du S'r Marquis de Denonville et solde de sa compagnie pendant 1686. » f 390.

Voir aussi : 1686. 2. Versailles, 29 mai 1686. « App's du S'r Marquis de Denonville et solde de sa Comp'ie... » f 411.

Voir aussi : 1688. 4. 1er mars 1688. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le Tresorier gnâl de la marine... » f 56-62.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE DU CANADA FRANÇAIS

Voir aussi : 1692. 7. s.d. « Canada, et l'Acadie et Plaisance. »
f 222.

Voir aussi : 1692. 7. s.d. « Tableau-schéma des dépenses de Ca-
nada, Lacadie et plaisance pour les années 1687 a 1692. » f 225.

Cameron NISH,
professeur à l'Université Sir George Williams
et
directeur de recherche,
Centre de Recherches en Histoire économique
du Canada français.